



Auxerre, le 2 mars 2016

*Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,*

*Depuis le 15 janvier 2016, l'avenir de certains collèges icaunais, et en particulier celui du collège Bienvenu-Martin, est à nouveau mis sur la sellette. La fermeture d'un établissement a été présentée comme une solution à envisager pour équilibrer les comptes du Conseil départemental, dans un contexte marqué par une évolution démographique particulière et par des difficultés financières.*

*Dans quelques semaines, vous serez sans doute appelés à vous prononcer, au nom des citoyens que vous représentez, sur la question de la fermeture éventuelle d'un collège de notre département. Cette décision, si elle est prise, sera lourde de conséquences, non seulement pour les communautés éducatives des établissements concernés, mais aussi et surtout pour l'avenir des jeunes qu'ils accueillent – nos futurs concitoyens.*

*Le présent document a été réalisé à votre intention par l'équipe pédagogique du collège Bienvenu-Martin. Il est destiné à vous proposer des éléments d'information sur la situation réelle de notre établissement scolaire et sur le travail qui y est effectivement mené, ce afin notamment de rectifier certaines idées reçues. Nous vous y exposons également les inconvénients majeurs que notre communauté éducative verrait dans la disparition du dernier collège porteur de la politique d'éducation prioritaire dans tout l'Auxerrois. Enfin, nous portons à votre attention les principales objections nous inspire la logique qui semble prévaloir dans ce dossier, afin de proposer quelques solutions alternatives.*

*En espérant que la lecture de ce document contribuera à étayer vos réflexions et à éclairer votre choix, nous vous assurons, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, de notre sincère dévouement et de notre considération citoyenne.*

*l'équipe pédagogique du collège Bienvenu-Martin*

# Le collège Bienvenu-Martin, un service public d'enseignement qui a fait ses preuves

- **diversité géographique, mixité sociale**

Le collège accueille environ 360 élèves venus à parts égales des quartiers populaires des hauts d'Auxerre (Sainte-Geneviève, Saint-Siméon) et des villages périphériques (Gurgy, Gy-l'Evêque, Lindry, Vallan). Loin d'être un « collège-ghetto », cet établissement est donc caractérisé par une réelle mixité sociale.

- **un environnement matériel propice aux apprentissages**

Les élèves étudient dans des conditions particulièrement favorables. L'établissement est bien doté en matériel numérique : ordinateurs et vidéoprojecteurs dans chaque classe, tableaux interactifs, trois salles informatiques. Les locaux sont propres et agréables grâce au travail remarquable réalisé au quotidien par l'équipe d'agents d'entretien. Le centre de documentation et d'information (CDI) vient d'être refait à neuf pour un investissement de 20 000 €.

- **une équipe stable, soudée, chevronnée**

L'équipe enseignante est caractérisée par un taux de rotation des personnels assez faible. 60% des professeurs ont plus de cinq ans d'ancienneté dans l'établissement. Si tous n'y ont pas demandé leur affectation, la plupart l'ont conservée par choix. En effet, le collège Bienvenu-Martin est le lieu d'un engagement pédagogique important. Généralisation de l'enseignement par compétences au niveau 6<sup>e</sup>, multiplication des projets éducatifs, pédagogie innovante : la prise en compte de l'hétérogénéité et de la difficulté scolaires incite les professeurs à développer des méthodes qui ont déjà été identifiées comme de « bonnes pratiques » par l'académie de Dijon.

- **un projet d'établissement cohérent et ouvert**

En cohérence avec les priorités nationales et académiques, le projet d'établissement de Bienvenu-Martin est axé sur la maîtrise des langages, l'ouverture culturelle ainsi que la promotion de la laïcité et de la mixité. Cette politique éducative rayonne bien au-delà du collège.

- Les projets artistiques, culturels et patrimoniaux permettent de développer des partenariats de plus en plus nombreux avec des acteurs culturels et institutionnels (fondation Maginot, Souvenir français, Théâtre d'Auxerre, musée Zervos, antenne Canopé de l'Yonne...).
- L'éducation artistique et culturelle s'appuie sur une participation active et assidue à de nombreux dispositifs, dont certains sont d'ailleurs portés par le Conseil départemental : Collège au cinéma et parcours numériques Angles de vue entre autres.
- La liaison avec les écoles y est particulièrement investie avec des rencontres et des actions inter-degrés d'envergure qui se développent ces dernières années.
- Nos élèves participent à des opérations visant à reconnaître le mérite scolaire et à favoriser l'excellence tout en préparant l'orientation : Découverte professionnelle, Cordées de la réussite.
- Enfin, un dialogue avec les familles des quartiers et des villages s'est tissé au fil des années. Pour beaucoup, l'établissement représente un lieu du lien social. Pour certains, les plus fragiles, il demeure parfois le seul.

- **des résultats encourageants pour l'avenir**

Au total, le collège bénéficie d'un climat scolaire serein et apaisé. Les résultats révèlent une « plus-value » de deux points au regard, entre autres indicateurs, des professions et des catégories sociales des familles dont nous accueillons les enfants. Par ailleurs, l'orientation y est de plus en plus choisie et de moins en moins subie. A moyen terme, ces résultats ont des conséquences notables sur l'insertion sociale et la réussite professionnelle des jeunes.

- **un collège qui recrute !**

Notre établissement se porte bien : dans un contexte auxerrois marqué par une certaine baisse démographique, nos effectifs sont en hausse et nous envisageons l'ouverture d'une nouvelle classe de 6<sup>e</sup> à la rentrée de septembre 2016.

# Fermer Bienvenu-Martin, une erreur lourde de conséquences

La fermeture envisagée de notre établissement aurait des répercussions non seulement sur notre communauté éducative, mais aussi pour l'ensemble des établissements d'Auxerre, et même au-delà. A court et à moyen termes, ces effets néfastes se feraient sentir non seulement aux plans pédagogique et éducatif, mais aussi aux plans social et culturel.

- **une aggravation de l'échec scolaire**

Aujourd'hui, les moyens supplémentaires alloués par l'Etat au Réseau d'Education Prioritaire (REP) permettent d'accueillir un maximum de 24 élèves par classe. Répartir les élèves de Bienvenu dans les collèges avoisinants reviendrait à les intégrer à des divisions de 28 élèves, voire bien davantage, tout en les privant des dispositifs d'accompagnement mis en place dans notre établissement : Dispositif d'Accueil Personnalisé (DAP), tutorat, etc. Si une telle répartition ne poserait vraisemblablement pas de problèmes aux jeunes en situation de réussite, qui sauraient de toute façon s'y adapter, elle s'effectuerait très probablement au détriment des plus faibles, accentuant du même coup le phénomène du décrochage et de l'exclusion scolaires.

- **une détérioration du climat éducatif**

La cohésion de la communauté éducative est une des conditions favorisant la réussite et l'égalité des chances. Fermer notre collège aurait non seulement pour effet immédiat de disloquer une communauté éducative solidaire et dynamique, mais aussi, à très court terme, d'affecter celles des établissements d'accueil. Recevoir et intégrer, par dizaines voire davantage, des élèves dont une proportion sensible est en difficulté, telles sont les exigences qui seraient imposées à des enseignants, mais aussi à des élèves et à des parents qui ne sont pas préparés ni forcément disposés à le faire.

- **une atteinte à la mixité sociale**

Outre l'aggravation de l'échec scolaire, qui aura à moyen terme des effets prévisibles en termes d'insertion socioprofessionnelle dans un contexte marqué par un chômage endémique et un accroissement des tensions sociales, la fermeture de l'établissement aurait pour effet, non pas d'améliorer la mixité sociale, mais bien plutôt de l'altérer. En mettant un terme définitif à la politique d'éducation prioritaire, cette fermeture détruirait la proximité et les liens qui se développent entre un collège « mixte » socialement et des écoles du quartier qui le sont beaucoup moins. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer les stratégies d'évitement que la répartition des élèves dans les collèges d'accueil risque de provoquer chez certaines familles (demandes de dérogation, fuite dans le privé...)

- **un appauvrissement culturel**

Lieu d'enseignement, le collège Bienvenu-Martin est aussi un endroit où se développent des pratiques culturelles dans le respect et la promotion des valeurs républicaines de tolérance, de mixité et de laïcité. Sa disparition reviendrait non seulement à priver un quartier où se développe la politique de la Ville de son principal service public d'enseignement, mais aussi à y réduire le nombre d'équipements culturels à une bibliothèque annexe, une maison de quartier, et à une mosquée.



# Logique raisonnable ou raison comptable ?

La fermeture d'un collège dans l'Yonne nous a été annoncée comme une nécessité urgente, douloureuse certes, mais obéissant à une logique présentée comme imparable alors qu'elle n'est que comptable. Cette mesure impromptue est fondée sur d'apparentes évidences et des logiques qu'il convient en vérité d'interroger afin d'envisager des solutions alternatives.

- **contexte démographique**

Face à l'accroissement de la population dans le Sénonais et à son déclin dans le reste du département, il serait indispensable de créer un nouvel établissement dans le Nord et d'en supprimer un autre ailleurs. C'était le même raisonnement qui avait prévalu en 2010 quand, dans le cadre du schéma directeur des collèges, on avait préconisé – déjà – la fermeture de Bienvenu-Martin pour permettre une ouverture, cette fois dans le nord de l'agglomération auxerroise. Une hypothèse qui présentait au moins l'avantage de préserver un certain équilibre dans la répartition des élèves de l'Auxerrois, mais qui concernait, et qui concerne toujours, un établissement qui n'est pas de ceux dont la « démographie » est la plus exposée...

- **situation financière**

Face aux difficultés budgétaires, imputée à la baisse de la dotation de l'Etat, il importerait de faire des économies en « optimisant le patrimoine immobilier » du « parc des collèges icaunais ». Sans méconnaître la réalité des difficultés actuelles affectant certaines collectivités territoriales, nous questionnons la logique qui justifierait de sacrifier l'ultime réseau d'éducation prioritaire de l'Auxerrois en privant ses élèves de moyens supplémentaires alloués par l'Etat, celui-là même sur lequel la responsabilité du déficit est rejetée.

D'autre part, les très récentes propositions du gouvernement pour renationaliser une partie du coût du RSA tout en permettant aux départements déficitaires de préserver leurs recettes dynamiques devrait légitimement inciter le conseil départemental à reconsidérer cette politique d'économie budgétaire en sanctuarisant autant que possible le social, l'éducation et la culture, au lieu de les sacrifier sur l'autel de la raison comptable.

- **équité territoriale vs mixité sociale ?**

La fermeture d'un établissement urbain a été présentée comme une hypothèse, au même titre que celle de quatre autres collèges, tous situés en zone rurale. Cette annonce qui se voulait rassurante était sans doute destinée à calmer les inquiétudes provoquées par les circonstances dans lesquelles elle avait été effectuée, par voie de presse, sans concertation préalable. Cependant, le débat que cette proposition fait mine d'ouvrir est vite circonscrit par l'argument de l'allongement de la durée des transports scolaires, qui préserve les collèges ruraux d'une menace de fermeture effective.

En parallèle est invoquée la mixité sociale, sous-tendue par un principe d'égalité dans l'éducation, pour justifier la fermeture d'un collège urbain afin d'« équilibrer la jauge » des effectifs auxerrois à 500 élèves par établissement – au risque de saturer les collèges d'accueil.

Il nous semble que l'équilibrage de la carte scolaire obéit à des principes un peu plus complexes que celui des vases communicants, et ce y compris dans les secteurs urbains. S'il est tout à fait légitime de reconnaître les besoins particuliers des élèves des territoires ruraux, pourquoi ne pas les envisager pour une partie de la jeunesse icaunaise de l'agglomération auxerroise ?

- **un calendrier aléatoire ?**

Le président du conseil départemental s'est engagé publiquement à ce qu'une décision de fermeture soit prise avant juillet 2016. En revanche, lors d'un entretien qu'il nous a accordé, M. Villiers s'est montré beaucoup moins intransigeant sur la question du délai de sa mise en œuvre. Il faut dire que l'ouverture du nouvel établissement que cette fermeture est censée rendre possible n'est pas envisagée avant... 2024.



Dans le contexte éducatif, caractérisé par une complexité nécessitant des concertations et des évaluations programmées sur des temps longs, impliquant toutes les institutions et tous les acteurs concernés, il est malaisé de saisir les motifs d'intérêt général qui légitimeraient des décisions si hâtives.

**En matière d'éducation, la raison comptable ne nous semble pas être une logique raisonnable.**

**Dans un département marqué par des résultats scolaires qui le situent en queue de peloton au niveau académique comme au niveau national, est-il raisonnable d'envisager la fermeture d'un collège comme variable d'ajustement budgétaire ?**

**Dans un secteur de l'Yonne où une politique de la ville est menée afin de réduire la fracture sociale, est-il raisonnable de rayer de la carte scolaire un collège qui favorise l'intégration et la réussite scolaire ?**

**Une réelle concertation et une réflexion ouverte à tous les acteurs concernés n'est-elle pas un préalable nécessaire à toute fermeture – comme à toute ouverture – d'établissement scolaire ?**

**Au lieu de mettre un terme à la politique d'éducation prioritaire dans l'Auxerrois, n'est-ce pas le moment de contribuer à son développement et de miser sur l'avenir en appuyant les projets en cours de développement : parcours d'excellence, promotion de l'éducation artistique et culturelle, pédagogie innovante, partenariats institutionnels et associatifs – afin de consolider la cohésion sociale et la réussite scolaire ?**

**Dans le dernier éditorial du magazine *Au fil de l'Yonne* (février 2016), le conseil départemental réaffirme, par la voix de son président, son engagement à « poursuivre son effort à destination de la jeunesse et de son éducation, une de ses grandes priorités. »**

**Parce que nous partageons les mêmes engagements, parce que nous accomplissons ces mêmes efforts au quotidien, nous sommes prêts à nous tenir à vos côtés pour mettre en œuvre ces priorités que vous affirmez défendre en étant force de proposition, et d'action.**